



Accessibilité des services au public dans l'Allier

Territoire essentiellement de plaine, l'Allier fait partie des départements où les inégalités d'accès aux principaux services et commerces de la vie courante sont les moins prononcées. Son armature urbaine particulière, organisée autour de trois grands pôles urbains de taille comparable, Montluçon, Moulins et Vichy, et d'un maillage de petites villes, induit une répartition des services courants limitant l'isolement des campagnes. Cependant, les équipements plus spécifiques aux jeunes adultes et aux familles avec enfants se concentrent dans les grands centres urbains, ce qui implique des temps d'accès importants pour les populations qui en sont éloignées.

Geneviève Burel, Claude Waszak, Insee

L'Allier fait partie des départements métropolitains où les inégalités d'accès aux commerces et services de la vie courante sont les moins prononcées. Une commune sur dix est située à moins de 5,4 minutes de ces équipements. Plus de la moitié de la population départementale y réside. À l'inverse, les 10 % des communes les plus éloignées le sont à plus de 11,7 minutes (*figure 1*). Elles regroupent 8 500 habitants, soit 2 % de la population. Le rapport entre le temps d'accès des communes les plus éloignées et celui des plus proches est le quinzième le plus faible des départements métropolitains.

Une relative proximité des équipements dans les bassins de vie de Montluçon, Moulins et Vichy

L'Allier est caractérisé par une armature urbaine composée de trois grands pôles urbains de taille et d'importance comparable : Montluçon, Moulins et Vichy. Disposant de l'intégralité des équipements dans les quatre paniers, ces trois pôles sont relayés dans leur bassin de vie par un maillage de communes dotées des équipements de la vie courante les plus fréquents. Dès lors, les habitants de ces bassins les plus peuplés, les plus urbanisés et les mieux pourvus en infrastructures de transports, accèdent facilement aux équipements si l'on considère les seuls temps en voiture. Néanmoins, dans chacun d'eux, certaines communes les plus à l'écart des grands axes routiers sont éloignées de plus de sept minutes des services courants, seuil national définissant l'éloignement pour ce panier. Dans le bassin de vie de Moulins, 24 % de la population accèdent en plus de sept minutes aux services courants, contre 17 % dans celui de Montluçon et 12 % dans celui de Vichy.

Des temps d'accès plus longs dans le bocage et la montagne bourbonnaise

En complément de ce maillage urbain, un tissu de bourgs et petites villes offrant une gamme complète ou étoffée des services courants induit une répartition équilibrée des équipements, limitant en partie l'isolement des campagnes. Néanmoins, dans les espaces ruraux très peu denses de la montagne bourbonnaise à l'est et du bocage au nord-ouest, l'équipement des communes est insuffisant pour assurer une bonne accessibilité à l'ensemble de la population. Ainsi, dans le bassin de vie du Mayet-de-Montagne, trois habitants sur quatre sont éloignés de plus de sept minutes des équipements de la vie courante. Dans ceux de Saint-Pourçain-sur-Sioule, Montmarault, Cosne-d'Allier et Bourbon-l'Archambault, ce sont près de deux habitants sur trois qui sont dans ce cas.

Un accès difficile pour les jeunes actifs et les familles dans les espaces peu denses

Si les pôles détenant les équipements de la vie courante sont bien répartis sur tout le département, il n'en est pas de même pour les services plus spécifiques aux jeunes adultes ou aux familles avec enfants. En effet, seuls Vichy, Montluçon et Moulins possèdent l'intégralité des équipements destinés à ces deux types de population. Dans les espaces ruraux peu denses situés entre ces trois grands pôles urbains, seules quelques communes partiellement équipées peuvent servir de relais : Montmarault, Bourbon l'Archambault, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Varennes-sur-Allier, Lapalisse et Dompierre-sur-Besbre. Ainsi, pour accéder aux équipements qui leur sont utiles et qu'ils ne trouvent pas dans ces communes, les jeunes

de 19 à 29 ans et les familles doivent rejoindre le grand pôle urbain le plus proche, nécessitant des trajets très longs. Dans les bassins de vie de Varennes-sur-Allier et de Gannat, 52 % des jeunes adultes et 83 % des membres de familles avec enfants sont à plus de 16 minutes de leur panier d'équipements spécifiques, seuil national définissant l'éloignement pour ces deux types de paniers. L'isolement est encore plus prononcé dans les bassins de vie du Mayet-de-Montagne, de Montmarault, de Bourbon-l'Archambault, de Saint-Pourçain-sur-Sioule et de Cosne d'Allier. La quasi-totalité des jeunes de 19 à 29 ans ainsi que les parents avec enfants ont des temps d'accès supérieurs au seuil national. ■

Une aide au diagnostic des schémas d'accessibilité des services au public

Cette étude a pour but d'identifier au sein du département les principales disparités d'accessibilité des services au public. Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public que l'État et le département doivent réaliser conformément aux dispositions de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite NOTRe). Ce schéma définit, pour une durée de six ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services.

1 Niveau d'équipement et éloignement des communes au panier « vie courante »

Panier de la vie courante

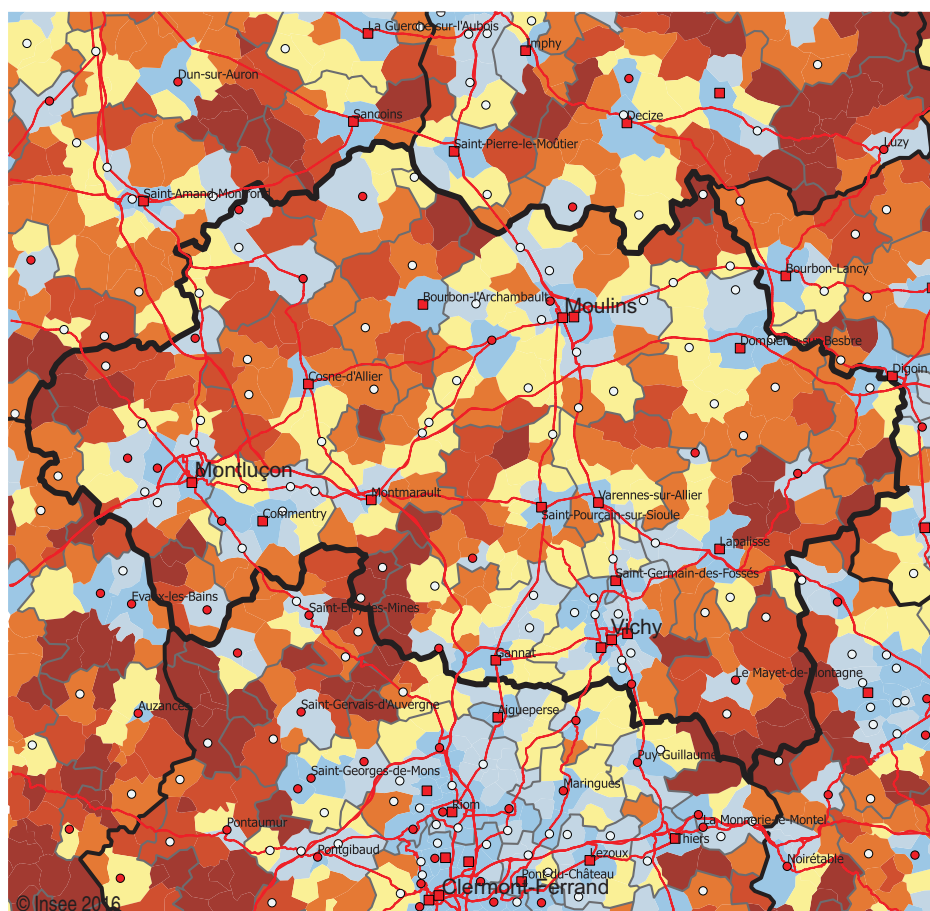
Nombre d'équipements du panier présents sur la commune

- de 20 à 22
- de 15 à 19
- de 7 à 14

Éloignement des communes au panier d'équipements (en minutes)

- 11,7
- 10,6
- 8,8
- 7,0
- 5,4

- Réseau routier principal
- ▭ Département
- ▭ Bassins de vie



Sources : Insee, Base permanente des équipements 2013 et 2014, Distancier metric.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165 rue Garibaldi
BP 3184
69401 Lyon Cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédaction en chef :
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2493-1462

© Insee 2016
Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus

- Retrouvez la méthodologie, des données complémentaires et les publications sur l'accessibilité des services au public dans les autres départements d'Auvergne-Rhône-Alpes sur www.insee.fr ;
- Guevara S., Vallès V., « Les montagnes d'Auvergne-Rhône-Alpes éloignées des services courants », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°2, janvier 2016 ;
- Barbier M., Levy D., Toutin G., « L'accès aux services, une question de densité des territoires », Insee Première n°1579, janvier 2016.

